



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loiret

INSTITUT DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
Le service formation professionnelle de la CMA du Loiret

BREVET DE MAÎTRISE

MODULE PROFESSIONNEL | ESTHÉTIQUE

Code CPF : contacter la CMA



Public concerné

Tout public titulaire d'un diplôme de niveau IV (BP, BAC Pro)

- > Artisan
- > Salarié
- > Demandeur d'emploi

Objectifs de la formation

Préparer une prestation technique et créer des soins innovants.

Apprendre à conseiller le client et lui vendre une prestation, un produit.

Modalités de la formation

Durée du module : 257 heures

> Fonction production

- Identifier les souhaits du client et lui apporter des conseils appropriés
- Vendre une prestation, un produit à un client
- Préparer et organiser une prestation technique
- Créer des soins esthétiques-cosmétiques innovants (H/F)
- Élaborer et réaliser tous types de maquillage
- Maquiller dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Créer des protocoles de soins innovants pour le corps, le visage

- Réaliser des soins pour la beauté des mains et des pieds (H/F)

> Référentiel théorique

- Connaître la législation propre à la profession et aux produits cosmétiques
- Techniques de vente / achat
- Maîtriser les connaissances en biologie, anatomie et biochimie
- Notions de physique-chimie et cosmétologie (cours + TP)
- Assimiler la technologie des matériels

Dispositif de validation

Le module sera délivré aux candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 (sans note éliminatoire).

Frais d'inscription

Coût public artisanal : 514 €

Coût autre public : 4 700 €

Financement

Pour connaître les modalités de financement et/ou les dispositifs de prise en charge en fonction de votre statut, contactez notre conseillère.

+ d'info

Stéphanie MOREAU ☎ 02 38 62 99 99

✉ s.moreau@cma-loiret.fr

SESSION
DE SEPTEMBRE À JUIN

MAJ 22.03.18

Lieu de formation

INSTITUT DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
44 rue du Faubourg Bourgogne • 45000 ORLEANS
☎ 02 38 68 08 68 • www.cm-45.fr



MODULE PROFESSIONNEL | ESTHÉTIQUE



Prérequis

Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV (Brevet Professionnel, Bac Pro)

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active et ludique : formation pratique qui alterne des études de cas réels, des simulations et des entraînements aux méthodes de motivation. Identification pour chaque stagiaire des points forts et des axes de travail. Un apport méthodologique est apporté afin que le stagiaire dispose de référentiels directement applicables.

Documents remis

Un support de cours sur les outils et les méthodes est remis à chaque participant.

Formateurs

Amélie ORDRONNEAU : formatrice du module professionnel esthétique, titulaire du diplôme du BTS Esthétique cosmétique parfumerie option B formation marques, formatrice à l'Institut des Métiers et de l'Artisanat.

Isabelle MERLAUD : formatrice du module professionnel esthétique, titulaire du diplôme BTS esthéticienne cosméticienne, professeur au CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret.

Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté.

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

A l'issue de la formation, chaque stagiaire complète une enquête de satisfaction sur le déroulement de la formation. A partir des enquêtes, un bilan pédagogique synthétique de la formation est établi. Une enquête de satisfaction en ligne est également à remplir via notre outil « FORMETRIS ».

Livret d'Accueil / Règlement intérieur

Il est remis au stagiaire un livret d'accueil et le règlement intérieur en début de formation. Ce règlement est affiché à la cafétéria et dans le hall d'accueil.

+ d'info

Stéphanie MOREAU ☎ 02 38 62 99 99

✉ s.moreau@cma-loiret.fr

**SESSION
DE SEPTEMBRE À JUIN**

MAJ 22.03.18

Lieu de formation

INSTITUT DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
44 rue du Faubourg Bourgogne • 45000 ORLEANS
☎ 02 38 68 08 68 • www.cm-45.fr

MODULE PROFESSIONNEL | ESTHÉTIQUE



Evaluation, validation du diplôme

Chaque module présenté sera délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20.

Le diplôme du Brevet de Maîtrise sera délivré aux candidats ayant validé l'ensemble des modules (tous les modules d'enseignement général + un module professionnel).

Suivi post-formation

Un suivi individuel est proposé. Le formateur intervient pour aider chaque stagiaire à mettre en place les outils et les méthodes étudiés.

Financement

Pour connaître les modalités de financement et/ou les dispositifs de prise en charge en fonction de votre statut, contactez notre conseillère.

Contact

Institut des Métiers et de l'Artisanat
Service Formation Professionnelle de la CMA du Loiret
44 rue du Faubourg Bourgogne 45000 ORLEANS

N° SIRET : 184 500 023 00033

N° déclaration d'existence : 2445P001445

Le service formation professionnelle de la
+ d'info
Stéphanie MOREAU ☎ 02 38 62 99 99
✉ s.moreau@cma-loiret.fr

**SESSION
DE SEPTEMBRE À JUIN**

MAJ 22.03.18

Lieu de formation

INSTITUT DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
44 rue du Faubourg Bourgogne • 45000 ORLEANS
☎ 02 38 68 08 68 • www.cm-45.fr